

Plate forme élévatrice mobile de personnes (PEMP) - R.486A - Formation Autorisation de conduite

 Débutant

 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des plate forme élévatrice mobile de personnes PEMP en vue d'obtenir son autorisation de conduite

Compétences visées

- Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- Connaître la technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Connaître les principaux types de PEMP et les différentes catégories
- Connaître les risques liés à l'utilisation des PEMP
- Être capable d'exploiter des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- Être capable de conduire et manoeuvrer une plate-forme élévatrice mobile de personnel

PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures. Durée minimale proposée variable en fonction du nombre de stagiaires, de leur expérience et des catégories réalisées.

Nombre de participants de 6 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Être âgé d'au moins 18 ans

Être reconnu apte médicalement

Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail

Arrêté n°2025-355 du 18 Avril 2025

Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999

Décret n°2015-172 du 13 février 2015

Recommandation CNAM R.486A

Programme détaillé

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
 - Réglementation
 - Devoirs
 - Responsabilités
- Technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
 - Les différentes sources d'énergie existantes
 - Les dispositifs de sécurité, leur fonction
 - Les organes de services et leur rôle
 - Les composants et mécanismes, leur technologie et leur fonctionnement
 - Les différents réglages du poste de conduite et leur objectif
- Les plates-formes élévatrices mobiles de personnel
 - Les différentes catégories
 - Les types de plates-formes élévatrices mobiles de personnel
 - L'adéquation
- Stabilité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
 - L'équilibre
 - Les conditions de stabilité
 - Les courbes de charges
 - Le sol
- Exploitation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
 - Les risques liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
 - Les principales causes d'accident
 - L'environnement
 - Les postes de dépannage et de secours
 - Les chutes de hauteur
 - Le choix et le port d'EPI
 - Le balisage de la zone d'évolution
 - Les pictogrammes et panneaux de signalisation
 - Les opérations de fin de poste - maintenance

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste, mise en service et vérification
- Adéquation
- Mise en place conduite et manoeuvres
- Conduites et manoeuvres
 - Mise en place de la PEMP
 - Circulation
 - Déplacements
 - Utilisation des commandes de secours et de dépannage
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Aire d'évolution pratique

Exercices pratiques avec les pemp mises à disposition par l'établissement ou en location

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressés au signataire de la convention ou à son correspondant.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

